

## Tableau d'avancement au grade de RP 2011 (Filière Gestion Publique)

La réunion d'information relative au tableau d'avancement au grade de Receveur Percepteur (Inspecteur Divisionnaire de classe normale dans le nouveau statut) s'est déroulée le **21 octobre 2010 à 16h00**.

La Direction Locale avait mobilisé pas moins de 6 membres !

Pour le tableau par mutation, le quota départemental indicatif donné par la Centrale était de 13.

La Direction Locale a donc communiqué aux représentants de FO DGFIP 13 une liste de 13 noms. Ce qui, il faut bien l'avouer, laisse peu de place à la discussion et aux débats, et confère à ce type de réunion le caractère de chambre d'enregistrement. FO DGFIP 13 a toujours refusé cette dérive. Sans aller jusqu'à regretter le temps passé et la gestion précédente, on ne peut qu'être perplexe sur ce nouvel exercice.

### Tableau d'avancement départemental par mutation : propositions de la Direction Locale.

1	DAULPHIN Danielle	T Aix	Inscrite au national 2 <sup>ème</sup> année
2	CHABERT Annick	TG DA2E	Inscrite au national 2 <sup>ème</sup> année
3	TIBAUDO Alain	T Marseille 8	Inscrit au national 2 <sup>ème</sup> année
4	AGUETTANT Laurent	T Berre l'Etang	Inscrit au national 2 <sup>ème</sup> année
5	Valérie OLMI	T La Ciotat	Inscrite au national 2 <sup>ème</sup> année
<b>Nouveaux entrants :</b>			
6	CAFIERO Michèle	TG DSPL	
7	SEGARRA Corinne	TG DA2E	
8	CAZALET Christine	TG DA2E	
9	QUETGLAS A-Marie	RF Aix	
10	BERDAGUE Isabelle	T Istres	
11	VIALATTE Chantal	T Marseille 2/15/16	
12	ANSELIN Fabrice	T St Andiol	
13	AYE Armelle	RF Marseille Muni.	

Ce **21 octobre 2010 peu après le début de la réunion**, la liste des promus RP était diffusée par l'Administration Centrale. Deux collègues inscrits en deuxième année sur la liste départementale quelques minutes plus tôt sont...promus.

**Moralité : perte de deux possibilités d'inscription pour les Inspecteurs qui se sont portés candidats.**

La note de service n° 10-033-V32 du 20 août 2010 prévoit que le compte rendu de la réunion d'information doit être adressé au service des Ressources Humaines de la Centrale le 12 novembre 2010 au plus tard. Un simple échange par téléphone ou par mail aurait probablement permis de connaître la date de parution des promotions et d'éviter la perte de deux possibilités. Ce n'est quand même pas la première année que se tient ce genre de réunion.

**Pour FO DGFIP 13, les agents n'ont pas à pâtir des dysfonctionnements de l'Administration.**

**Gérer c'est prévoir !**

## Tableau d'avancement départemental **sur place** : propositions de la Direction Locale.

La direction locale a inscrit quatre collègues sur le tableau « sur place ». Cinq collègues étaient candidats.

Philippe ROUANET	Inspecteur en TG, chef du service CDC
Frédérique FORNINI	Inspecteur en TG, Site de Sécurité (Informaticienne)
Andrée COURTADE	Inspecteur en TG, gérante intérimaire de la RP de Châteaurenard
Georges MEJANE	Adjoint à la T Salon SPL, gérant intérimaire de la RP d'Eyguières.

Le dispositif des promotions sur place est précisément arrêté. Les règles de l'ex DGCP prévoient cette possibilité.

- ✓ Pour les non comptables, le recalibrage de l'emploi d'inspecteur en RP doit être demandé par la Direction Locale à la Centrale. De plus, elle doit informer le CTP Départemental de l'élargissement des fonctions de l'Inspecteur qu'elle souhaite promouvoir sur place.
- ✓ Pour les Inspecteurs titulaires d'une qualification informatique ; le bureau « Fonctions Support » de la DGFIP décide seul, sans fournir aucune explication des emplois qui peuvent être recalibrés RP.
- ✓ Pour les comptables, lors du reclassement des postes comptables, une Trésorerie calibrée Perception quand elle gagne en importance peut être recalibrée RP. Dans ce cas si le titulaire de l'emploi remplit les conditions statutaires et les règles de gestion, il peut être promu Receveur Percepteur. Le cas est similaire si des postes comptables sont fusionnés entre deux reclassements.

En ce qui concerne le service CDC, la Direction Locale de l'époque avait annoncé lors du CTP Départemental du 18/12/2009 la régionalisation sur le chef lieu de Région de l'activité Caisse des Dépôts et Consignations en trois vagues sur 2010.

En ce qui concerne le Site National de Sécurité de Marseille, la Direction Locale n'a donné aucune explication. La Trésorerie de Châteaurenard a été gelée par la Direction Locale précédente, **sans raison valable** puisque la restructuration par fusion de la Trésorerie de Barbentane avec celle de Châteaurenard a été actée lors du CTP Départemental du 24/09/2009. En toute logique, la RP de Châteaurenard aurait dû être déclarée vacante pour le mouvement de mutation des RP au départ en retraite du titulaire du poste en août 2010. Ce que n'a pas fait la Direction Locale précédente pour permettre une promotion sur place en dehors des règles habituelles. La Direction Locale actuelle assume sans sourciller l'héritage. Solidarité de caste. Les collègues qui «galèrent» pour obtenir une promotion ou qui ne l'obtiennent pas pour certains, apprécieront !

La Trésorerie d'Eyguières quant à elle devait fusionner avec celle de Salon de Provence. L'annonce de cette fusion a été annoncée par la Direction Locale précédente en juin 2007.

Cependant, la mise en place de la DGFIP a bloqué tous les projets de restructuration du réseau comptable. Un des adjoints de la Trésorerie de Salon s'est vu confier l'intérim de la Trésorerie d'Eyguières dans l'attente de la fusion effective donc il y a plusieurs années. Or le projet de fusion a été abandonné. La Recette Perception d'Eyguières devrait être «dégelée».

Lors de la réunion d'information de l'année dernière, soit le 19 octobre 2009, la Direction Départementale avait fait savoir qu'une candidature sur place pour un emploi gelé n'était pas recevable. Cette année, elle est recevable! Qui croire ? **Fluctuations des règles à la tête du client ?**

## Tableau d'avancement départemental à **titre personnel** : propositions de la Direction Locale.

1	BOURET Adeline	TG Pensions
2	TRIPONEL Anne	TG CFP
3	LEDOUX Elisabeth	RF Marseille

La Direction locale a souhaité classer les trois candidats.

La CAP Centrale qui arrêtera définitivement les tableaux d'avancement est prévue le 16 décembre 2010.

Les élus FO DGFIP 13 : Annick PADOVANI, Christiane DI PAOLA, Catherine LESERVOISIER et Sabine NALIN

La déléguée FO DGFIP 13, représentante de niveau TP :  
Michèle YARD, Trésorerie Générale